



RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de subventionnement 2012-2014

entre

la Ville de Genève

ci-après *la Ville*

et l'association Cinéma des Trois Mondes

ci-après *C3M*

portant exclusivement
sur le financement du Festival FILMAR EN AMERICA LATINA

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte de l'évaluation	3
1.2. Démarche	3
2. EVALUATION	4
2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de C3M et du festival FILMAR EN AMERICA LATINA et le cadre de la politique culturelle de la Ville	4
2.2. Relations entre les parties signataires	4
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents	4
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties	4
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	5
2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties	5
2.3.1. Réalisation des engagements de C3M	5
2.3.2. Réalisation des engagements de la Ville	7
2.3.3. Bilans financiers et comptables	8
2.4. Réalisation des objectifs de C3M	14
3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	19
ANNEXE 1 : TABLEAU COMPARANT LES BUDGETS ET LES COMPTES	20
ANNEXE 2 : TABLEAU DE BORD	22
ANNEXE 3 : FREQUENTATION PAR SALLES	25

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

Le 30 mai 2012, la Ville et C3M ont signé une convention de subventionnement portant sur les années 2012 à 2014. Conformément à l'article 22 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les résultats des exercices 2012 et 2013, ainsi que sur les éléments déjà connus de 2014.

1.2. Démarche

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants de la Ville et de C3M. Ces représentants se sont réunis le 20 juin 2014 pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville et le projet artistique et culturel de C3M, les charges financières liées à la gestion de l'association, les engagements des parties ainsi que les réalisations de C3M. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de C3M et du festival FILMAR EN AMERICA LATINA et le cadre de la politique culturelle de la Ville

La convention confirme que le projet culturel de C3M et du festival FILMAR EN AMERICA LATINA (article 5) correspond à la politique culturelle de la Ville (article 3), cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (annexe 4). Atteint

Le projet culturel de C3M et du festival FILMAR EN AMERICA LATINA mené à bien durant la période évaluée correspond au projet défini dans la convention et est en accord avec le cadre de la politique culturelle de la Ville. Cet aspect est repris en détail aux points 2.3 et 2.4.

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Dans les limites de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en œuvre de la présente convention. Atteint
Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la convention (art. 20).

Les échanges d'informations ont été réguliers et transparents.

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

La Ville et C3M sont satisfaits de la qualité de leur collaboration.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Chaque année, au plus tard le 15 mars, C3M fournit à la personne de contact de la Ville :

- son bilan et ses comptes audités avec le rapport des réviseurs ;
- son rapport d'activités intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée.

Le rapport d'activités annuel prend la forme d'une auto-appréciation de l'exercice écoulé. Il met en relation les activités réalisées avec les objectifs initiaux et explique l'origine des éventuels écarts.

(art. 8)

Atteint

Avec l'accord de la Ville, le délai du 15 mars a été repoussé au 30 avril, car l'assemblée générale annuelle, qui valide les comptes, a lieu début avril.

Le 30 septembre 2013 au plus tard, C3M fournira à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2015-2018) (art. 7).

Reporté

Avec l'accord de la Ville, le délai pour la reddition du plan financier 2015-2018 a été repoussé à l'été 2014, afin de permettre à C3M de disposer des comptes 2013 avant d'établir un plan financier sur quatre ans. Sinon, seuls les comptes 2012 auraient été disponibles, ce qui aurait été insuffisant pour établir des projections fiables.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables de C3M et de la Ville. Les engagements de C3M en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements de C3M

C3M s'engage à être le bénéficiaire direct de l'aide financière. Il ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers.

C3M s'oblige à solliciter tout appui financier public et privé auquel il pourrait prétendre. Ces appuis ne doivent toutefois pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville (art. 6).

Atteint

C3M n'a pas redistribué ses subventions à des organismes tiers.

C3M a sollicité une aide de l'Office fédéral de la culture, mais ne l'a pas obtenue.

C3M a sollicité et obtenu des aides régulières de la Fédération genevoise de coopération (FGC), de la Direction du développement et de la coopération (DDC), de la Loterie romande et du Canton de Genève (DIP).

L'aide de la DDC a passé de 20'000 francs en 2012 à 50'000 francs en 2013.

Mentionner le soutien de la Ville sur tout document promotionnel produit par C3M et le festival FILMAR EN AMERICA LATINA. Atteint

Le logo de la Ville doit également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (art. 9).

C3M mentionne le soutien de la Ville sur ses documents promotionnels. Elle mentionne toutefois chaque service et chaque département, ce qui n'est pas nécessaire.

Pour les prochains documents, C3M veillera à respecter les consignes à ce sujet figurant sur le site Internet de la Ville :

<http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/soutien-professionnel-culture/mise-disposition-logo/>

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10). Atteint

En 2013, l'Office cantonal des assurances sociales a procédé à un contrôle AVS et cotisations sociales concernant les années 2009 à 2013. Ce contrôle a confirmé le respect des dispositions en la matière.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11). Atteint

C3M est une très petite structure (2 postes fixes). Cette association dispose des éléments de contrôle interne suivants :

- double signature pour les paiements ;
- description de poste et cahier des charges pour chaque employé ;
- organigramme régulièrement mis à jour.

S'engager à : Atteint

- adopter et appliquer un plan de classement pour les archives administratives;
 - ne pas détruire les archives administratives susceptibles d'avoir une valeur archivistique durable;
 - constituer les archives historiques;
 - conserver les archives dans un lieu garantissant leur protection.
- (art. 12)

C3M est en contact avec le Service des Archives de la Ville pour le traitement de ses archives.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement. Atteint

Ne pas faire de publicité pour le tabac, l'alcool et les drogues.

Respecter les principes du développement durable.

(art. 13)

Pour l'affichage, C3M a un contrat avec Affichage vert.

C3M ne fait pas de publicité pour le tabac, l'alcool et les drogues.

Concernant le développement durable, C3M encourage l'utilisation des transports publics (y compris pour les invités), utilise des coursiers à vélo pour le transport des films en Suisse, favorise le matériel recyclé pour le bureau et imprime ses programmes sur du papier recyclé.

2.3.2. Réalisation des engagements de la Ville

C3M est autonome quant aux choix de son programme artistique et culturel, dans le cadre des subventions allouées et en conformité avec le projet artistique et culturel décrit à l'article 5 et à l'annexe 1. La Ville n'intervient pas dans les choix de programmation (art. 14).

Atteint

La Ville n'est pas intervenue dans les choix de programmation.

La Ville s'engage à verser un montant total de 240'000 francs pour les trois ans, soit une subvention annuelle de 80'000 francs (art. 15).

Atteint

La Ville a versé ses subventions conformément à la convention.

Les subventions sont versées en deux fois, soit aux mois de février et juillet. Le premier versement représente trois quarts de la subvention annuelle, le deuxième un quart (art. 17).

Atteint

Les subventions ont été versées en une fois, sur demande de C3M.

Pour la durée du festival, la Ville met à disposition de C3M les salles de projection et les locaux communs du Grütli, sous réserve d'accords avec les associations qui en bénéficient durant le reste de l'année.

Atteint

La Ville peut accorder un soutien à C3M pour l'organisation d'une réception. Ce soutien doit faire l'objet d'une décision du Conseil administratif, suite à une demande écrite que lui aura adressée C3M.

La Ville peut mettre gratuitement à disposition de C3M des emplacements d'affichage sur les colonnes Morris. La mise à disposition de ces emplacements doit faire l'objet d'une décision du Service de la promotion culturelle, suite à une demande écrite que lui aura adressée C3M (art. 16).

Les subventions en nature ont été octroyées conformément à la convention.

2.3.3. Bilans financiers et comptables

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement est indiquée par la Ville à C3M et doit figurer dans ses comptes (art. 16).

Atteint

C3M fait figurer la valeur des subventions en nature dans ses comptes.

Au terme de l'exercice 2014, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à la convention, le résultat cumulé des exercices 2012 à 2014 est réparti entre la Ville et C3M selon la clé suivante : si le résultat cumulé est positif, C3M restitue à la Ville 20 % de ce résultat ; si le résultat cumulé est négatif, C3M a l'obligation de combler ce déficit au cours de la prochaine période de quatre ans. La Ville ne versera pas de subvention extraordinaire pour combler ce déficit (art. 19).

A évaluer au terme de l'exercice 2014

L'exercice 2012 s'est soldé avec un déficit de 8'817 francs, sur un total de charges de 342'726 francs.

L'exercice 2013 s'est soldé avec un bénéfice de 3'709 francs, sur un total de charges de 365'229 francs.

L'exercice 2014 s'est soldé avec un déficit de 23'280 francs, sur un total de charges de 389'578 francs.

Le déficit cumulé des trois exercices est donc de 28'338 francs. C3M a intégré ce déficit dans le plan financier 2015-2018 et a prévu des économies correspondant à un quart du montant du déficit chaque année. Ainsi, ce déficit sera intégralement résorbé fin 2018.

Un tableau détaillé comparant les budgets et les comptes figure aux pages 15 et 16 du présent rapport (annexe 1). Les principaux écarts sont expliqués ci-dessous.

COMMENTAIRES SUR LES DÉPENSES / CHARGES 2012

a) L'augmentation progressive du poste « frais de personnel » est due notamment à la consolidation de trois postes stables (direction, chargée de communication et responsable du jeune public). Cependant, une certaine prudence vis-à-vis des projections budgétaires est gardée conformément aux réponses souvent très tardives des bailleurs de fonds.

b) Les synergies avec différentes institutions et/ou distributeurs ont permis une contention des coûts de location des films importés de l'étranger (Europe et Amérique latine).

c) Une diminution des frais de transport des films a été possible grâce aux changements de formats de projection ainsi qu'à une meilleure coordination de ce mandat au sein du festival.

d) L'augmentation du poste « frais de réception » s'explique par l'octroi d'une subvention ponctuelle de la part du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève pour la réception d'ouverture du festival. Cependant, ce montant n'est remboursé qu'après la présentation de la facture payée.

e) L'augmentation du poste « frais divers » se justifie par la création d'une nouvelle rubrique « recettes concert » sous la rubrique « événements liés au festival ». En 2012, un concert de l'artiste chilien Angel Parra a été organisé en ouverture du festival. Les recettes de vente des billets pour le concert ainsi que celles d'une buvette ont atteint un montant de CHF 5'187,50.

COMMENTAIRES SUR LES RECETTES / PRODUITS 2012

f) La subvention annuelle du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève se monte à CHF 80'000.- . Les CHF 3'750.- supplémentaires correspondent à une subvention ponctuelle attribuée pour l'organisation de l'apéritif d'ouverture du festival. Les soutiens de la FGC, du DIP et de la DDC (via Trigon Film) ont été confirmés. L'Office fédéral de la culture n'est pas entré en matière sur la demande de subvention. La Loterie Romande, Avina et Migros % culturel ont confirmé leur soutien, mais sans répondre favorablement aux demandes de montants plus importants.

g) Globalement, le résultat des recettes propres 2012 est très satisfaisant.

h) La baisse des ventes billets en 2012 par rapport à 2011 est relative et s'explique par les deux facteurs suivants :

- la salle de l'Alhambra, salle où C3M percevait le 100% des recettes billets, a été complètement remplacée par d'autres lieux de projections. Dans la plupart de ces lieux, notamment Les Cinémas du Grütli, C3M ne perçoit plus que le 50% des recettes. De plus, C3M doit rétrocéder un montant forfaitaire aux Cinémas du Grütli pour chaque entrée effectuée sur la base d'un abonnement ou d'une carte 5 entrées ;
- un changement de numéro comptable a été opéré pour les recettes obtenues par des collaborations avec plusieurs salles partenaires : le partage de copies films importées par le festival avec certaines salles partenaires est désormais une valeur intégrée à la billetterie (sous « produits divers »).

i) Le ratio d'autofinancement reste fondamental. Il représente le 29,86% des recettes 2012. Ce montant est à compléter par l'apport considérable des bénévoles (plus d'une centaine de personnes en 2012).

COMMENTAIRES SUR LES DÉPENSES / CHARGES 2013

a) L'augmentation progressive du poste « frais de personnel » est due notamment à la consolidation de trois postes stables (direction, chargée de communication et responsable du jeune public).

b) Trois nouveaux équipements informatiques ont été achetés. Ces frais exceptionnels expliquent le dépassement du poste « frais de bureau ».

c) Le poste « frais d'organisation et infrastructure » comprend les frais de location de salles, ainsi que les visites de l'équipe de programmation à des festivals de film internationaux. L'augmentation des dépenses est principalement due aux trois facteurs suivants :

- une présence plus importante du festival à l'Auditorium Arditi ;
- l'augmentation des coûts de location par heure de la salle de Fonction Cinéma ;
- une participation systématique et prolongée aux principaux festivals de film et au marché européen du film (EFM), notamment Berlin et Cannes.

d) Les synergies avec différentes institutions et/ou distributeurs ont permis une contention des coûts de location des films importés de l'étranger (Europe et Amérique latine). Pour les films distribués en Suisse, la réduction du poste « location de films » s'explique par un grand nombre d'avant-premières qui ont eu lieu dans les salles partenaires. Les gains de ces avant-premières se répartissent de manière égale entre les salles et les distributeurs. En termes financiers, elles engendrent une diminution des coûts de location des films.

e) Une diminution des frais de transport des films a été possible grâce aux changements de formats de projection ainsi qu'à une meilleure coordination de ce mandat au sein du festival.

f) Les frais techniques sont planifiés et interviennent dans une phase très avancée de l'organisation du festival. N'ayant pas encore reçu de réponses de tous les bailleurs de fonds sollicités au moment de s'engager dans ces frais, la ligne de la prudence budgétaire a été adoptée. Des changements de dernières minutes concernant les frais de sous-titrages sont aussi intervenus, modifiant les dépenses du poste « technique ».

g) C3M poursuit un engagement majeur vis-à-vis des invités, avec une politique de favoriser les longs séjours afin de permettre la rencontre et le dialoguer dans différents contextes et activités. Les dépenses réelles liées aux invités du festival ont été cependant inférieures à CHF 30'103.37 dans la mesure où certains frais ont été partagés avec d'autres partenaires et remboursés sur factures à la fin du festival (cf. poste « recettes – partenariats divers »).

h) L'augmentation des frais d'apéritif et accueil se justifie par la mise en place d'un apéritif pour l'ouverture du Festival. Celui-ci a été pris en charge par le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève (CHF 3'750) après transmission de la facture payée au traiteur mandaté.

COMMENTAIRES SUR LES RECETTES / PRODUITS 2013

i) En marge des soutiens solides du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève et de la FGC, en 2013 une renégociation très positive a été menée avec la DDC, notamment avec Artlink, responsable du Fonds Culturel Sud, dont la mission est de soutenir les « petits et moyens festivals de films » dont le contenu est en lien avec la promotion de la culture cinématographie des pays où la Coopération suisse est présente. Le DIP a confirmé son soutien, mais sans entrer en matière sur l'augmentation demandée. La Loterie romande a augmenté son soutien de CHF 10'000 par rapport à l'année 2012. Début 2013, suite à la remise des comptes après l'AG aux bailleurs de fonds, les Services Industriels de Genève, auxquels une demande de soutien de CHF 5'000.- avait été dirigée (montant qui a été provisionné dans les comptes 2012), ont octroyé CHF 3'000.- supplémentaires, qui ont donc intégré le bilan financier 2013.

j) Les objectifs budgétaires 2013 concernant la billetterie n'ont pas été atteints. Cependant, une augmentation des recettes liées à la billetterie de plus de CHF 5'000.- est constatée par rapport à l'année 2012. Cela est d'une part dû à l'augmentation de la fréquentation du festival et notamment à une augmentation de la vente d'abonnements et de cartes 5 entrées. Deux facteurs sont à considérer lors de l'analyse de ce poste :

- les nombreux films présentés en avant-premières suisses et qui ont attirés des centaines de spectateurs ne représentent aucune entrée financière pour le festival, car le distributeur demande 50 % des recettes, les autres 50 % étant versés aux Cinémas du Grütli ;
- le partage de copies films importées par le festival avec certaines salles partenaires est également une valeur intégrée à la billetterie (sous « produits divers »).

k) Contrairement à d'autres éditions, les partenariats avec des ambassades se sont concentrés sur un engagement à la diffusion de l'information et à la promotion du festival auprès de ressortissants des pays concernés. Aucun apport monétaire n'a été octroyé par les ambassades en 2013.

l) Le poste « produits divers » comprend principalement les recettes découlant de partenariats avec des salles (notamment hors Genève) où des montants forfaitaires sont convenus au sujet du partage des copies films importées par le festival.

m) Le ratio d'autofinancement reste fondamental. Il représente le 29,86% des recettes 2013. Ce montant est à compléter par l'apport considérable des bénévoles (plus d'une centaine de personnes en 2013).

COMMENTAIRES SUR LES DÉPENSES / CHARGES 2014

a) L'équipe des salariés pour l'année 2014 a été renforcée par rapport aux années antérieures : un nouveau mandat de responsable technique a été créé, le domaine de la communication et de la presse a été consolidé. Une augmentation de la masse salariale engendre également une forte augmentation des charges salariales dues aux assurances sociales, à l'assurance accident et aux charges de la LPP.

b) Les frais administratifs et de fonctionnement du bureau du festival sont stables et réduits au minimum depuis 2012.

Dans frais divers, sur le poste « charges exercices antérieurs », nous trouvons en 2014 des frais exceptionnels (non annoncés dans le devis 2013, mais prévus dans le budget 2014 pour l'impression du programme 2013).

c) Les frais d'organisation et d'infrastructure restent très réduits pour l'ensemble de l'événement. Les frais de location des salles (Arditi et Fonction : cinéma) ont été réduits cette année, notamment par la diminution des jours et de la durée des plages horaires par jour dans ces salles. Si, d'une part, cela a permis de contenir les coûts de location des salles, la diminution et la rationalisation du nombre des séances ont également eu un impact sur le résultat de la billetterie.

Le travail de réseaux et de programmation avec les visites dans de nombreux festivals, notamment européens, a aussi été consolidé, engendrant des coûts plus importants.

Les synergies avec différentes institutions et/ou distributeurs ont permis une contention des coûts de location des films importés de l'étranger (Europe et Amérique latine). Les coûts de location de certains films ont également été réduits en proposant l'invitation à participer au festival au réalisateur ou à la réalisatrice. Pour les films distribués en Suisse, la réduction de ce poste s'explique par deux facteurs : d'abord, un certain nombre d'avant-premières qui ont eu lieu dans les salles partenaires, dont les gains se répartissent équitablement entre les salles et les distributeurs et qui engendrent une diminution des coûts de location des films dans les comptes de Filmar ; ensuite, un plus faible nombre de films récents distribués en Suisse pour la cuvée 2014.

Bien que très proches du budget envisagé, les dépenses pour le transport des films ont été plus significatives par rapport aux éditions antérieures : les nombreuses copies d'archives ou de cinémathèque en 35 mm obtenues et négociées pour le focus cinéma argentin ainsi que pour l'hommage à l'écrivain Gabriel García Marquez en sont une des principales explications. Des frais très importants ont également été causés par les taxes de dédouanement pour les copies faisant l'objet d'importation temporaire depuis l'Argentine.

Un investissement important a été fait en 2014 afin de répondre à des exigences techniques incontournables : un responsable technique a été engagé et un nombre plus élevé de films a fait l'objet de sous-titrage électronique aux frais du festival.

Les dépenses d'organisation du festival, notamment celles pour l'impression du programme, sa promotion et coordination, font l'objet d'un poste très équilibré depuis 2011 déjà.

Les frais ont été engagés avec prudence, afin de contenir les coûts et de respecter un calendrier annuel dans lequel les espaces d'affichages doivent être réservés très tôt dans l'année.

Comme déjà en 2013, un engagement majeur vis-à-vis des invités a été favorisé, avec une politique encourageant les longs séjours afin de permettre la rencontre et le dialogue dans différents contextes et activités. Les dépenses réelles liées aux invités du festival ont été cependant inférieures à CHF 32'652.22 comptabilisés dans les comptes, dans la mesure où

certaines frais ont été partagés avec d'autres partenaires et remboursés sous facture à la fin du festival (cf. poste « recettes – partenariats divers »).

L'augmentation des frais d'apéritif et accueil se justifie par la mise en place d'un apéritif pour l'ouverture du Festival. Celui-ci a été pris en charge par la Ville de Genève (CHF 4'000.- attribués comme une subvention en nature versée à Filmar après transmission de la facture payée du traiteur mandaté).

COMMENTAIRES SUR LES RECETTES / PRODUITS 2014

a) Le résultat des subventions obtenues en 2014 a été très proche des projections budgétaires.

Le Fonds Culturel Sud (Art-link) a réduit de CHF 4'000.- son soutien pour 2014 en raison de la très forte présence de films argentins au programme : ce facteur a été jugé comme ayant un impact négatif sur la présence de films et des cinéastes provenant de pays d'Amérique latine où la DDC est présente.

Le DIP a maintenu son soutien à hauteur de CHF 15'000.-, sans pouvoir donner suite aux demandes répétées de Filmar pour une augmentation de cette subvention, justifiée par l'ampleur atteinte par les projets pédagogiques du festival.

Les liens avec le Service de la promotion culturelle ont été renoués et une subvention (contre facture) pour les cartes 20 ans/20 francs a été obtenue pour 2014. Sont inclus également dans les comptes les appuis en nature octroyés par la Ville de Genève (subvention sous forme de remboursement contre facture pour l'apéritif d'ouverture du festival, ainsi que mise à disposition des Colonnes Morris pour l'affichage).

Deux nouvelles subventions ont été acquises en 2014 : la première, d'un montant de CHF 9'560.-, suite à la mise en place d'un partenariat avec le Service Agenda 21 – Ville durable de la Ville de Genève ; la deuxième grâce au soutien de Education 21 (CHF 4'320.-) au projet du Jury des Jeunes.

Dans les donations, la Loterie Romande, le Pourcent Culturel Migros et la Fondation Avina ont reconduit leurs soutiens sur les mêmes bases qu'en 2013.

b) Les objectifs budgétaires concernant la billetterie n'ont pas été atteints. Une diminution des recettes liées à la billetterie d'environ CHF 12'000 par rapport à l'année 2013 est aussi à signaler. Cela est principalement dû à une diminution des jours de présence et du nombre de séances dans certaines salles centrales (Arditi, Fonction : cinéma et Les Cinémas du Grütli), soit pour des raisons de contention des coûts de location, soit pour des questions d'agenda et de disponibilités des salles mêmes. Aussi, une partie du budget 2014 (pour un montant de CHF 13'000.-) pour la vente des billets dans différentes villes de Suisse romande est devenue superflue, sans cependant faire l'objet d'une mise à jour budgétaire. De fait, depuis 2012, ces types de recettes sont comptabilisées dans le poste comptable « partenariats ».

Le résultat des recettes de billetterie 2014 n'est pas lié à une diminution de la fréquentation. Les chiffres de fréquentation démontrent une augmentation de la fréquentation moyenne par séance.

La vente d'abonnements et de cartes 5 entrées pour le festival est stable depuis 2013 et représente le 8% des entrées de la billetterie du festival.

Contrairement à d'autres éditions, les partenariats avec des ambassades se sont concentrés sur un engagement à la diffusion de l'information et à la promotion du festival auprès de ressortissants des pays concernés. Aucun apport monétaire n'a été acquis en 2014.

Parmi les partenaires « ONG », l'entrée non-négligeable (CHF 4'000) venant d'un partenariat avec Greenpeace n'a pas été reconduite à cause d'une reformulation de leur campagne de promotion et visibilité.

Le travail en réseau avec d'autres acteurs culturels afin de partager les frais d'invitations des cinéastes est en progression constante.

Un important effort de sponsoring – notamment par la vente d'espaces publicitaires dans le programme imprimé, ou par des diapositives et spots publicitaires présentés avant le début des séances dans les principales salles du festival (Arditi, Fonction : cinéma, Les Cinémas du Grütli) – a été fait en 2014, doublant ainsi les recettes de publicité.

c) Malgré l'affaiblissement de la billetterie en 2014, le ratio d'autofinancement reste très élevé et unique parmi les festivals de cinéma, représentant le 27% du budget 2014. Ce montant est à compléter par l'apport considérable des bénévoles (environ une centaine de personnes bénévoles en 2014).

2.4. Réalisation des objectifs de C3M

Les objectifs et les activités de C3M sont décrits dans la convention de subventionnement (à l'article 5 et à l'annexe 1). Les indicateurs commentés ci-dessous ont été définis par la Ville et C3M. Ils figurent à l'annexe 3 de la convention.

Le tableau de bord avec les indicateurs mesurés pour les années 2012 à 2014 figure aux pages 17 à 19 du présent rapport (annexe 2).

Commentaires concernant 2012 :

a) L'augmentation du nombre des bénévoles s'explique par l'augmentation des lieux de projections gérés de manière autonome par l'équipe du festival (Arditi, Fonction : Cinéma, Les Cinémas du Grütli).

b) Le montant de 2'680 spectateurs pour le JEUNE PUBLIC n'inclut pas les entrées vendues au tarif réduit étudiants, car celles-ci sont comprises dans les entrées AVS, chômeurs, AI.

c) Nombre de collaborations pour la programmation :

- avec les membres du comité de l'Association Cinéma des Trois Mondes : 6
- avec les responsables des salles partenaires : 15
- avec les réseaux de festivals : 7
- avec des associations culturelles et ONG : 6
- avec des partenaires du DIP : 5

d) La liste des lieux dans lesquels le festival est présent figure à la page 56 du programme imprimé.

e) Le pourcentage de lieux dans lesquels le festival est présent à Genève ne reflète que le nombre des différents lieux de projections. Il ne distingue pas les lieux en fonction du nombre de projections qui s'y réalisent.

f) Idem concernant le pourcentage de lieux dans lesquels le festival est présent dans l'agglomération en France voisine.

g) Idem concernant le pourcentage de lieux dans lesquels le festival est présent en Suisse romande.

h) Liste des festivals visités : Guadalajara (Mexique), Cannes, Locarno, Toulouse, 5 Continents, Annecy, FIFF, VdR.

i) En raison des différents accords financiers avec les partenaires, les chiffres de la billetterie ne reflètent pas la totalité de la fréquentation du festival. Les billetteries prises en compte sont : Arditi, Grütli, Fonction : Cinéma, Bio Carouge, Obló (Lausanne), ABC (La Chaux-de-Fonds), CM (Neuchâtel), Café du Pont (Jura).

j) Les 2/3 du nombre d'entrées provenant d'abonnés, d'accrédités et d'invités sont constitués d'entrées d'abonnés ou accrédités. Le 1/3 restant fait référence à des invitations envoyées notamment pour la cérémonie d'ouverture et de clôture du Festival à l'Auditorium Arditi.

k) Le nombre d'entrées libres est presque exclusivement composé par des entrées libres « staff ». En effet, les bénévoles dépassant les 25 heures de présence pendant le festival obtiennent tous un pass « staff ».

Commentaires concernant 2013 :

a) Les personnes rémunérées par le festival en 2013 sont :

Sara Cereghetti : 75% sur l'année

Florie Pingoud : 60% sur 8 mois

Sarah Hillion : 40% sur 8 mois

Mylène D'Aloia : mandat sur 3 mois (12% à l'année)

Gabrielle Cottier // Lorraine Hauenstein : mandat sur un mois (8% à l'année)

Eva Zornio : mandat technique (par heure)

Carlos Mancini : mandat graphisme (10% à l'année)

b) L'équivalent en nombre de postes est calculé sur la base du point a).

c) L'augmentation du nombre de films est un fait ponctuel dû, d'une part, à des nouvelles collaborations ou à une amplification de certaines, à des salles partenaires dans lesquelles C3M choisit de proposer des reprises de films déjà sortis en salles, mais surtout au choix de mettre à l'honneur les cinématographies de trois pays (Bolivie, Équateur, Pérou).

d) Les sections thématiques 2013 sont :

- FOCUS PAYS ANDINS : Bolivie, Équateur et Pérou au cœur des projecteurs.

- REGARDS ACTUELS : Panorama du cinéma latino-américain le plus récent.

- AU NOM DE LA FEMME : Identités, quêtes et trajectoires féminines à l'écran.

- SUR LES NOTES DU CINÉMA : Un voyage musical par le cinéma.

- HISTORIENS OU CONTEURS : Six cinéastes revisitent l'histoire de l'Amérique latine.

- ENTRE CIEL ET TERRE : Les documentaires face à l'environnement et aux droits humains.

- L'ICI RENCONTRE L'AILLEURS : Regards du cinéma suisse en Amérique Latine.

- FILMAR JEUNE PUBLIC : Grandir, découvrir, apprendre à tout âge avec le cinéma.

e) L'augmentation du nombre total de séances s'explique notamment par l'amplification de la présence du festival à Lausanne, avec deux nouvelles collaborations, et également par les nombreuses séances scolaires ayant eu lieu dans les écoles et/ou collèges.

f) Le bilan « FILMAR Jeune Public » permet de comprendre l'ampleur de la croissance du programme jeune public au sein du festival.

g) Le montant de 5'178 spectateurs pour le JEUNE PUBLIC n'inclut pas les entrées vendues au tarif réduit étudiants, car celles-ci sont comprises dans les entrées AVS, chômeurs, AI. Cf. également le bilan « FILMAR Jeune Public » afin de comprendre l'ampleur de la croissance de ce programme au sein du festival.

h) Les 16 collaborations avec des écoles publiques (DIP) se répartissent ainsi :

- 7 écoles primaires ;

- 9 collèges et cycles : collège de Saussure, collège Rousseau, collège Alice Rivaz, collège Voltaire, collège André Chavanne, ECG Jean-Piaget, collège Claparède, ACPO Emilie Gourd, Cycle de Budé.

i) Les 2 collaborations avec d'autres écoles (hors DIP) sont celles avec l'ECOLINT et le Lycée International de Ferney-Voltaire.

j) Les autres activités en 2013 étaient les suivantes :

- une exposition photographique CIUADADELA (Bolivie) dans la Maison des Arts du Grütli ;

- une soirée dansante au son de cumbia en clôture du festival, en collaboration avec le « Bateau Lavoir » ;

- 16 projections accompagnées d'interventions diverses et débats (cf. rapport d'activités 2013).

k) Nombre de collaborations pour la programmation :

- avec les membres du comité de l'Association Cinéma des Trois Mondes : 6
- avec les responsables des salles partenaires : 13
- avec les réseaux de festivals : 7
- avec des associations culturelles et ONG : 6
- avec des partenaires du DIP : 5

l) La liste des lieux dans lesquels le festival est présent figure à la page 86 du programme imprimé.

m) Le pourcentage de lieux dans lesquels le festival est présent à Genève ne reflète que le nombre des différents lieux de projections. Il ne distingue pas les lieux en fonction du nombre de projections qui s'y réalisent.

n) Idem concernant le pourcentage de lieux dans lesquels le festival est présent dans l'agglomération en France voisine.

o) Idem concernant le pourcentage de lieux dans lesquels le festival est présent en Suisse romande.

p) Liste des festivals visités : Berlin, Cannes, Locarno, Toulouse, 5 Continents, Marseille, FIFF, VdR, Venise, San Sebastián.

q) Dans le tableau de bord ne sont considérés que les billets vendus dans les salles suivantes, pour lesquelles C3M a un accès direct à la billetterie et à ses décomptes : Ardit, Fonction : Cinéma, Cinémas du Grütli, Cinéma Bio Carouge. C'est pourquoi le nombre de spectateurs dans la totalité des lieux du festival est plus élevé que le décompte de billetterie.

r) Le nombre d'entrées provenant d'abonnés, d'accrédités et d'invités (1'795) est calculé sur la base des entrées comptabilisées avec des abonnements et/ou cartes 5 entrées. Le nombre d'abonnés Pass (39) indique le nombre total d'abonnement vendus. Enfin, le nombre d'abonnés carte multi-entrées (203) indique le nombre total de cartes 5 entrées vendues.

s) Les 2/3 du nombre d'entrées provenant d'abonnés, d'accrédités et d'invités sont constitués d'entrées d'abonnés ou accrédités. Le 1/3 restant fait référence à des invitations envoyées notamment pour la cérémonie d'ouverture et de clôture du Festival à l'Auditorium Ardit.

Commentaires concernant 2014 :

a) Les personnes rémunérées par l'association C3M en 2014 sont :

- Sara Cereghetti : 75% sur l'année
- Feue Florie Pingoud : 60% sur 3 mois de mai à juillet
- Sarah Hillion : 40% sur 8 mois
- Esteban García de la Mata : mandat sur 3 mois (10% à l'année)
- Cristina Figueroa: mandat sur un mois (5% à l'année)
- Michael Pfenninger : mandat technique (6% à l'année)
- Luisa Dufey Ballin : 60% sur 3 mois
- Sylvie Cachin : mandat transport films (8% à l'année)

b) L'augmentation du nombre de films est principalement due au choix d'un focus sur la cinématographie argentine, ainsi qu'à l'introduction de deux séries de courts-métrages parmi les sections du festival.

c) La cinématographie argentine, de par sa qualité, sa diversité, son effervescence ainsi que l'intérêt qu'elle réveille auprès du public occupe chaque année une place importante de la programmation. Lors du focus 2014, sa présence a été encore plus importante.

d) Grâce à un travail en réseau avec des acteurs et des partenaires internationaux, les déplacements à des festivals européens et internationaux, la programmation du festival amène de plus en plus à découvrir des films non distribués, voire inconnus, en Suisse comme en Europe.

e) Les sections thématiques 2014 sont :

- FOCUS CINÉMA ARGENTIN : Une expérience au-delà des frontières.
- REGARDS ACTUELS : Films en compétition et panorama du cinéma latino-américain le plus récent.
- FILMARcito, LE FESTIVAL DES PETITS.
- ENTRE CIEL ET TERRE : Les documentaires face à l'environnement et aux droits humains.
- SUR LES NOTES DU CINÉMA : Un voyage musical par le cinéma.
- FILMAR EN COURTS : Petits formats, grands talents.
- L'ICI RENCONTRE L'AILLEURS : Regards du cinéma suisse en Amérique Latine.
- L'ICAIC, 55^{ème} : Le cinéma cubain : une révolution et une fête permanentes.

f) Le nombre de séances a été inférieur à celui des éditions précédentes. Cela s'explique par la diminution des jours de présence dans certaines salles, notamment dans Les Cinémas du Grütli (avec 5 jours en moins en 2014) ou la réduction des jours ou périodes de location par jour de la Fondation Arditì et de Fonction : Cinéma. La diminution des séances proposées au public et payantes a entraîné des conséquences directes sur le résultat de la billetterie.

g) Le bilan FILMAR Jeune Public permet de comprendre l'ampleur de la croissance de ce programme au sein du festival.

h) Collaborations : avec 2 établissements primaires publics : Pré-du-camp, Pervenches; avec 15 cycles et collèges: Cycles des Coudriers, Cycle de Drize, Cycle du Renard, Cycle de la Golette, Cycle de l'Aupébine, Centre de la Transition Professionnelle, École d'assistants socio-éducatifs, Collège de Saussure, collège Sismondi, Collège De Staël, Collège Rousseau, CEC André Chavanne, Centre de la Formation Professionnelle en Arts Appliqués, ECG Jean-Piaget, Collège Claparède, ainsi qu'avec plusieurs écoles de l'Instruction Publique de Saint-Julien (14 classes) et de Divonne (13 classes).

i) Collaborations avec 4 établissements privés: Ecolint, Lycée International de Ferney-Voltaire, Institut Florimont, La Escuelita.

j) Un prix du Jury des Jeunes pour le documentaire a été introduit en 2014. Le montant du prix est de CHF 2'000.-. Le partenariat sur trois ans (2011-2013) pour la remise d'un prix spécial « Peace Brigades » est arrivé à sa fin.

k) Exposition : Les 50 ans de MAFALDA (Argentine) dans la Maison des Arts du Grütli ; une soirée dansante au son de cumbia en clôture du festival en collaboration avec le « Pisco Bar Genève » ; 2 concerts du chanteur cubain Kelvis Ochoa ; 16 projections accompagnées d'interventions diverses et débats avec spécialistes ; 40 projections en présence d'invités suivies de questions et réponses.

l) Le chiffre absolu de la fréquentation 2014 est inférieur à celui de 2013. Cela est dû à la baisse du nombre de séances. En proportion, la fréquentation par séance est en augmentation de 5% en 2014.

m) L'origine et la provenance des cinéastes invités sont strictement liées à la qualité et aux choix de programmation.

n) Nombre de collaborations pour la programmation :

- avec les membres du comité de l'Association Cinéma des Trois Mondes : 3
- avec les responsables des salles partenaires : 15
- avec les réseaux de festivals : 9
- avec des associations culturelles et ONG : 6
- avec des partenaires du DIP : 5

o) La liste des lieux dans lesquels le festival est présent figure à la page 75 du programme imprimé.

p) Le pourcentage de lieux dans lesquels le festival est présent à Genève ne reflète que le nombre des différents lieux de projections. Il ne distingue pas les lieux en fonction du nombre de projections qui s'y réalisent.

q) Liste des festivals visités : Berlin, Cannes, Locarno, Toulouse, 5 Continents, Marseille, FIFF, VdR, Venise, San Sebastián,

r) L'engagement d'une responsable de la presse et communication expérimentée avec une grande connaissance du milieu journalistique genevois, romand et français a permis d'amplifier l'impact et la visibilité du festival dans la presse nationale et internationale.

s) Dans le tableau de bord ne sont considérés que les billets vendus dans les salles suivantes, pour lesquelles C3M a un accès direct à la billetterie et à ses décomptes : Arditì, Fonction : Cinéma, Cinémas du Grütli, Cinéma Bio Carouge. C'est pourquoi le nombre de spectateurs dans la totalité des lieux du festival est plus élevé que le décompte de billetterie. Le montant de 2004 unités correspond à la quantité d'entrées comptabilisées avec des abonnements et/ou cartes 5 entrées. Au total, 40 abonnements ainsi que 160 cartes 5 entrées ont été vendus.

Les entrées libres sont constituées d'entrées de membres du staff (cf. 90 bénévoles), ainsi que par des invitations envoyées notamment pour la cérémonie d'ouverture et de clôture du Festival à Arditì.

3. Conclusion et perspectives

3.1 Commentaires de C3M

La Ville subventionne le Festival FILMAR depuis 2005. Cette relation de longue date avec le Festival a abouti, en 2012, à la signature d'une convention de subventionnement sur trois ans accompagnée d'un soutien financier annuel de CHF 80'000.-. Le soutien, la confiance et l'engagement de la Ville ont été des facteurs déterminants pour la consolidation et le développement de notre projet dans le tissu des événements cinématographiques et culturels annuels genevois.

L'Association Cinéma des Trois Mondes œuvre actuellement à l'élaboration d'une stratégie et d'un projet financier pour la prochaine période quadriennale.

Les perspectives pour la suite du développement du projet FILMAR en Amérique Latina de l'Association Cinéma des Trois Mondes s'organisent autour de quelques axes principaux :

- maintenir nos collaborations avec les partenaires locaux : la Ville de Genève (Département de la culture et du sport), le Canton de Genève (Département de l'instruction publique, de la culture et du sport), le réseau des festivals de films de Genève, le réseau des organisations internationales et les ONG ;
- maintenir nos collaborations avec différentes villes du « Grand Genève » ;
- maintenir nos collaborations avec d'autres cantons romands ;
- poursuivre la politique d'invitation de jeunes réalisateurs ou réalisatrices latino-américains prometteurs ;
- rechercher et proposer une programmation de qualité favorisant le dialogue interculturel ;
- rechercher et proposer des films qui illustrent la complémentarité entre le cinéma et d'autres disciplines artistiques (musique, littérature, arts du spectacle).

3.2 Commentaires de la Ville

Le projet artistique et culturel du festival FILMAR mené durant la période évaluée a suivi les lignes principales du projet défini dans le cadre de la convention de subventionnement 2012-2014. Les objectifs fixés en accord avec la Ville de Genève ont largement été atteints par L'Association Cinéma des Trois Mondes.

Les indicateurs quantitatifs – notamment le nombre de films programmés et le nombre de spectateurs – affichent des résultats supérieurs aux valeurs cibles fixées. Le changement de direction intervenu en 2013 a contribué à renforcer ce qui fait l'intérêt et la force du festival : offrir au public l'occasion de découvrir des œuvres le plus souvent inédites sous nos latitudes, en misant sur l'actualité de la production – les meilleures réalisations récentes – les jeunes talents et, d'une manière plus générale, en présentant un cinéma qui questionne, interpelle et met en perspective nos visions du continent latino-américain.

Malgré des ressources financières et humaines limitées, il convient de relever les progrès accomplis durant les deux dernières années sur le plan de l'organisation de l'événement lui-même et des relations professionnelles avec les Cinémas du Grütli. Les standards qualitatifs du festival – accueil, accompagnement des projections, rencontres, etc. – ont fait l'objet d'améliorations régulières.

Ces différents éléments doivent être pris en compte pour esquisser les perspectives d'avenir d'une manifestation qui s'affirme désormais comme un événement solidement ancré dans le calendrier de l'offre multiculturelle de la cité.

Annexe 1 : Tableau comparant les budgets et les comptes

Les lettres renvoient aux commentaires figurant aux pages 8 à 13 du présent rapport.

DEPENSES/CHARGES	Budget 2012	Comptes 2012		Budget 2013	Comptes 2013		Budget 2014	Comptes 2014	
FRAIS DE PERSONNEL	165'000	146'457	a	176'000	159'492	a	178'600	170'854	a
Salariés	129'000	105'046		136'000	115'743		138'000	127'306	
Honoraires professionnels	16'000	16'500		20'000	17'115		20'000	15'250	
Assurances	20'000	24'910		20'000	26'635		20'600	28'298	
FRAIS ADMINISTRATIFS	25'000	19'563		26'200	21'782		26'200	27'564	b
Loyer	6'600	6'600		6'600	6'600		6'600	6'600	
Frais de bureaux	8'500	7'342		9'700	12'564	b	9'700	9'884	
Abonnements et cotisations	1'800	1'675		1'800	1'580		1'800	2'257	
Frais bancaires	400	257		400	371		400	251	
frais divers	7'700	3'690		7'700	667		7'700	8'571	
FRAIS ACTIVITES FESTIVAL	194'000	176'706		200'000	183'954		204'000	191'160	c
Frais d'organisation et infrastructure	19'500	20'879		20'000	27'650	c	20'000	24'451	
Location de films	53'000	46'017	b	55'000	40'223	d	55'000	33'995	
Transports de films	22'000	17'352	c	22'000	17'817	e	22'000	22'273	
Technique	13'500	10'030		14'500	5'404	f	15'500	16'747	
Programme, affiches, promotion	41'500	38'453		42'000	40'250		43'000	38'165	
Frais publicitaires	16'000	11'604		18'000	14'638		20'000	14'707	
Frais invités	25'000	20'271		25'000	30'103	g	25'000	32'652	
Frais de réception	2'500	6'277	d	2'500	5'662	h	2'500	5'742	
Divers	1'000	5'823	e	1'000	2'206		1'000	2'428	
TOTAL DEPENSES / CHARGES	384'000	342'726		402'200	365'229		408'800	389'578	

RECETTES/ PRODUITS	Budget 2012	Comptes 2012		Budget 2013	Comptes 2013		Budget 2014	Comptes 2014	
SUBVENTIONS ET DONNS	274'000	221'751	f	284'500	258'750	i	289'500	267'416	d
Ville de Genève / Dép. Culture	80'000	80'000		80'000	80'000		80'000	80'000	
Ville de Genève / autres prestations	2'000	3'750		2'000	3'750		2'000	5'536	
Fédération Gènevoise de Coopération	50'000	50'000		50'000	50'000		50'000	50'000	
Canton de Genève / DIP	15'000	15'000		25'000	15'000		25'000	15'000	
Confédération (DDC via Artlink)	20'000	20'000		50'000	50'000		50'000	46'000	
Office Fédéral de la Culture	25'000								
Financements divers	12'000	7'601		7'500	3'000		7'500	13'880	
Loterie Romande	50'000	35'000		50'000	45'000		50'000	45'000	
% Culturel Migros	10'000	5'000		10'000	5'000		10'000	5'000	
Dons divers	10'000	5'400		10'000	7'000		15'000	7'000	
RECETTES PROPRES	110'300	112'159	g	116'500	110'188		120'200	98'882	e
Cotisations membres et dons	1'500	1'750		2'000	1'520		2'000	2'480	
Billetterie	73'700	63'224	h	77'400	68'605	j	80'000	56'799	
Partenariats (écoles et ONG)	20'000	19'670		21'000	19'000		22'000	16'800	
Partenaritas divers	5'000	7'079		6'000	2'614	k	6'000	3'536	
Recettes buvette	1'000	3'333		1'000	3'000		1'000	3'000	
Recettes publicitaires	5'000	4'500		5'000	5'190		5'000	10'780	
Produits divers	4'100	12'602		4'100	10'258	l	4'200	5'486	
TOTAL RECETTES / PRODUITS	384'300	333'909		401'000	368'938		409'700	366'298	
% recettes propres / rec. totales	28.70%	33.59%	i	29.05%	29.86%	m	29.33%	26.96%	f
Résultat annuel	300	-8'817		-1'200	3'709		900	-23'280	
Résultat cumulé	300			-900	-5'108		0	-28'388	

Annexe 2 : Tableau de bord

Les lettres renvoient aux commentaires figurant aux pages 14 à 18 du présent rapport.

		Valeurs cibles	2012	2013	2014
Personnel					
Personnel: programmation, communication, administration et technique	Nombre de personnes rémunérées par le festival	7	6	8 a	8 a
	Equivalent en nombre de postes	2.2	2	2 b	2
	Stagiaires, civilistes, BNF	2	2	3	3
	Bénévoles	80	100 a	100	95
Activités					
Projections et films sélectionnés	Nombre de films (fictions, documentaires et courts-métrages)	100	108	127 c	137 b
	Films documentaires	25%	34%	35%	34%
	Films provenant de pays dont la cinématographie est émergente	25%	43%	40%	27%
	Films provenant du pays invité	25%	22%	27%	41% c
	Films n'ayant pas encore de distributeur en Suisse	75%	87%	89%	93% d
	Films n'ayant pas encore de distributeur en Europe	25%	70%	50%	62% d
	Nombre de sections thématiques (titres des sections en annexe)	7	7	8 d	9 e
	Nombre de projections publiques	400	384	448 e	368 f
	Projections publiques à Genève	70%	80%	75%	73%
	Projections publiques dans l'agglomération en France voisine	20%	13%	14%	15%
	Projections publiques en Suisse romande	10%	8%	11%	12%
	Nombre de projections privées (Genève internationale)	4	3	4	2
	Nombre de projections scolaires	20	35	56 f	41
	Présence d'un programme jeune public	oui	oui	oui	oui
Jeune public	Nombre de spectateurs jeune public	3'000	2'680 b	5'178 g	5'345 g
	Nombre de programmes spéciaux enfants	2	5	3	4
	Nombre de collaborations avec des écoles publiques (DIP)	6	6	16 h	44 h
	Nombre de collaborations avec d'autres écoles (hors DIP)	1	2	2 i	4 i
Prix	Nombre de prix du public	2	2	2	2
	Nombre de prix du jury des jeunes	1	1	1	2 j
	Nombre d'autres prix	1	1	1	0 j
Autres activités	Expositions, rencontres-débats, colloques, concerts, etc.	10	9	18 j	60 k
Spectateurs	Nombre total de spectateurs	15'000	16'673	19'695	17'736 l

		Valeurs cibles	2012		2013		2014	
Invités (réalisateurs, producteurs, acteurs)	Nombre d'invités dans le cadre du festival	20	21		23		24	
	Invités latino-américains	50%	57%		83%		87%	m
	Invités d'autres pays	50%	43%		17%		13%	
Collaborations avec d'autres partenaires	Nombre de collaborations pour la programmation (liste en annexe)	40	36	c	34	k	38	n
	Lieux dans lesquels le festival est présent (liste en annexe)	20	19	d	21	l	24	o
	Lieux dans lesquels le festival est présent à Genève	50%	42%	e	43%	m	38%	p
	Lieux dans lesquels le festival est présent dans l'agglomération en France voisine	25%	26%	f	33%	n	21%	p
	Lieux dans lesquels le festival est présent en Suisse romande	25%	32%	g	24%	o	41%	p
	Festivals visités (liste en annexe) par les programmeurs et membres des comités	10	8	h	10	p	10	q
Visibilité dans les médias	Nombre d'articles dans la presse écrite	40	51		53		74	r
	Nombre d'émissions radio	15	12		15		3	
	Nombre d'émissions TV	2	2		4		4	
	Nombre d'articles et de vidéos en ligne	50	54		84		93	

Finances

Frais de personnel		146'457	159'492		170'854	
Frais administratifs		19'563	21'782		27'564	
Frais Activités Festival		176'706	183'954		191'160	
TOTAL DES CHARGES		342'726	365'229		389'578	
Subventions & Dons		221'751	258'750		267'416	
Ville de Genève		80'000	80'000		80'000	
Ville de Genève en nature					266	
Ville de Genève - autres prestations		3'750	3'750		5'270	
FGC		50'000	50'000		50'000	
Canton de Genève - DIP		15'000	15'000		15'000	
Confédération (DDC via Art-link)		20'000	50'000		46'000	
Financements divers		7'601	3'000		13'880	
Loterie Romande		35'000	45'000		45'000	
% Culturel Migros		5'000	5'000		5'000	
Dons Divers		5'400	7'000		7'000	
Recettes propres		112'159	110'188		98'882	
TOTAL DES PRODUITS		333'909	368'938		366'298	
Résultat		-8'817	3'709		-23'280	

Voir plan financier

		Valeurs cibles	2012	2013	2014	
Ratios						
Part des frais de personnel	Frais de personnel / total des charges		42,7%	43,6%	43,8%	
Part des frais administratifs	Frais administratifs / total des charges		5,7%	6,0%	0	
Part des frais Activités Festival	Frais Activités Festival / total des charges		51,6%	50,4%	49,2%	
Part des subventions Ville	Subventions Ville y c. subventions en nature / total des produits		25,1%	21,5%	23,3,0%	
Part des autres subventions	Autres subventions / total des produits		39,7%	47,0%	47,7%	
Part des dons divers	Dons divers / total des produits		1,6%	1,5%	1,9%	
Part des recettes du festival	Recettes propres / total des produits		33,6%	30,0%	27,0%	
Billetterie						
Billets plein tarif			2'493	2'707	2'967	
Billets tarifs réduits	Billets divers, carte 20 ans/20 francs et scolaires		4'729	4'896	4'228	
Entrées abonnés, accrédités et invités	Nombre d'entrées provenant d'abonnés, d'accrédités et d'invités		1'694 j	1'795 r	2'004 s	
Abonnés	Abonnés Pass		59	39 r	40 s	
	Abonnés carte multi-entrées		129	203 r	160 s	
Entrées libres	Partenaires, staff		524 k	1'083 s	1'102 s	
Total			9'440	10'481	10'301 s	

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture :

L'objectif général du Festival est de favoriser l'accès à la culture de différents publics et de différentes classes d'âge de Genève et de Suisse romande. Cela est notamment possible par l'acceptation de la carte 20 ans/20 francs et l'application d'un tarif jeune et autres tarifs réduits.

En 2014, une demande de soutien a été adressée au service de la promotion culturelle, obtenant un soutien (remboursement contre justificatif) pour les entrées vendues au prix de CHF 6.- aux détenteurs de la carte 20ans/20 francs.

Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable :

Utilisation des transports publics (y compris pour les invités) ; utilisation de coursiers à vélo pour le transport des films en Suisse ; affichage vert ; utilisation de matériel recyclé pour le bureau, impression du programme sur du papier recyclé ; un partenariat avec le Service Agenda 21 Ville durable de la Ville de Genève a été mené dans le cadre de la campagne « Genre et sports » ainsi que dans celui de collaborations avec les associations locales LGBTIQ (Pôle diversité et égalité).

Annexe 3 : Fréquentation par salles

Salle partenaire	2011	Séances	2012	Séances	2013	Séances	dont jeune public	2014	Séances	dont jeune public
GENEVE										
Salles principales										
Alhambra	4'580	74								
Fond. Arditi			1'202	6	1'325	10	0	787	5	21
Fond. Arditi (Ciné-club UNI)			260	1	234	2	0			
Bio Carouge	1'888	88	2'555	88	2'343	87	227	2'446	85	393
Cinéma du Grütli	2'263	52	5'455	130	6'629	133	1'560	5'770	103	1'736
Fonction Cinéma	870	50	1'002	47	1'516	57	239	1'298	43	46
Total salles principales	6'843	264	10'474	272	12'047	289	2'026	10'301	236	2'196
Autres salles										
Ciné MAD Moulin à danse	125									
CinéSaussure	480	7	339	6	671	11	449	528	7	391
CinéVersoix	485	7	405	6	601	7	125	516	9	76
Epicentre (concert)					138	1	0			
Epicentre Collonge Bellerive	20				19	1	0			
Les Scala	310				381	3	264	215	2	215
Maison des Association			300	3	160	1	160			
MIE Maison Environnement	140	4	55	2	95	3	25	22	1	
MEG Musée d'ethnographie								70	1	
Nations Unies/Palais des			150	1	60	1	0			
Tierra Incognita			50	2						
CinéPrim's (salles diverses)	487		581	8						
Collège Calvin	35									
Collège de Budé			90	2	70	3	70			
Collège Sismondi	25									
Cycle Florence										
ECG Conches	45									
Ecole d'Onex Parc					189	1	189			
Ecole de la Tambourine					147	1	147			
Ecole de Stäel	85									
Ecole des Alloborges					126	1	126			
Ecole Adrien-Jeandin					100	1	100			
Ecole du Manoir					84	1	84			
Ecole du Pommier			538							
Ecole du Seujet			181	atelier						
ECOLINT	63		211	atelier	139	1	139			
Ecole Meyrin Village					273	1	273			
Ecole Prépicot					126	1	126			
Ecole Vigne Rouge					84	1	84			
Ecole des pervenches								250	1	250
Ecole Pré-du-Camps								42	1	42
La Escuelita								23	1	23
EFP Conches					14	1	14			
Formation SEM										
Gymnase de Nyon			54	1	84	2	84			
Les Arts & L'Enfant	388	2	460	2						
Université	54									
Total autres salles	2742	20	3061	33	3'561	43	2'459	1'666	23	997
TOTAL GENEVE	9'585	284	13'535	305	15'608	332	4'485	11'967	259	3'193

Salle partenaire	2011	S é a n c e s	2012	S é a n c e s	2013	S é a n c e s	dont jeune public	2014	S é a n c e s	dont jeune public
SUISSE ROMANDE										
Lausanne										
Centro socioculturel Pôle Sud					100	2	0	143	3	
Cinéma CityClub Pully					66	13	0	83	12	
L'Obló	42	2	37	4						
Le Bellevaux	206	8	405	8	328	18	0	78	4	41
Les Toiles Filantes	38	1								
Total Lausanne	286	11	442	12	494	33	0	304	19	41
Bienne										
Ciné-Club	40	2								
FilmPodium	569	20	168	10	179	9	0	200	12	
Total Bienne	609	22	168	10	179	9	0	200	12	
Neuchâtel										
ABC - La Chaux-de-Fonds	66	3	41	2				42	3	21
Cinéma Minimum			19	4	21	2	0	27	2	
UNIA Neuchâtel	110	4								
Total Neuchâtel	176	7	60	6	21	2	0	69	5	21
Berne										
Ciné-club Berne	95									
Kino am Kunstmuseum	83									
Total Berne	178		0	0	0	0	0			0
Divers										
Fribourg								169	1	
Porrentruy	60									
Courroux (JU)			56	2	29	2	0	33	2	0
Le Noirmont (JU)								34	1	
La Ferme-Asile - Sion					12	1	0			0
Martigny								76	2	
Diverses salles	40									
Total Divers	100		56	2	41	3	0			0
Total SUISSE ROMANDE	1'349	40	726	30	735	47	0	885	42	62
France VOISINE										
Cinéma Voltaire Ferney	1031	16	1'554	20	1'646	20	356	1'937	21	400
Divonne - Esplanade du Lac					125	1		549	3	316
Cinéma Le Patio - Pays de Ge	100	6	100	3	105	8	0	11	2	
CinéActuel Annemasse			183	12	313	13	0	164	13	
Rouge & Noir St.-Julien			420	13	565	16	262	654	18	345
Total France VOISINE	1'131	22	2'312	49	2'879	59	618	3'315	57	1'061

Rapport d'évaluation de la convention de subventionnement 2012-2014 du festival Filmar en America Latina

Salle partenaire	2011	S é a n c e s	2012	S é a n c e s	2013	S é a n c e s	dont jeune public	2014	S é a n c e s	dont jeune public
Activités diverses										
Festival 5 Continents (mai)	130	2	25	1						
CinéTransat (août) *				1						
Collaboration CETIM (sept.)			75	1						
Débat c. Historiens ou conteurs					23	1	0			0
Collab. Vision du réel on Tour					110	1	0			0
Activité hors-cadre CinéSaussure					75	1	75			
CinéClub Nyon								200	1	
Concerts Kelvis Ochoa								140	2	
Fête FILMAR Pisco Bar								200	1	
Exposition Mafalda								800	1	
Réunion Jury des Jeunes								88	4	88
Médiateur scolaire								141	3	141
Total activités diverses	130	2	100	3	208	3	75	1'569	57	1'029
Collaboration TESSIN -										
Bellinzona					228	4	0			0
Ascona/Locarno					95	2	0			0
Mendrisio					49	1	0			0
Lugano					18	1	0			0
<i>La totalité du cycle a eu 1'073 visiteurs</i>										
Total Tessin					390	8	0			0
	2011		2012		2013			2'014		
TOTAL FILMAR	12'065	348	16'673	384	19'820	449	5'178	17'736	370	5'345